



# BUDGET PRIMITIF 2022



# SOMMAIRE

- 3** La Région Guadeloupe, Archipel d'Avenir  
*Mot du Président de la Région Guadeloupe*
- 4** Un budget audacieux
- 5** Déployer les programmes européens et favoriser la coopération caribéenne
- 6** Poursuivre la relance économique du territoire
- 8** Développer les productions locales
- 10** Accompagner la jeunesse guadeloupéenne
- 12** Renforcer le développement humain
- 14** Aménager un territoire durable
- 16** Concrétiser la transition énergétique & numérique
- 18** Garantir une mobilité propre
- 19** E-Administration : une Région agile & accessible





Nous traversons, depuis deux ans, une crise multiforme. À la pandémie, a succédé une crise sociale. Elle a révélé la fragilité de notre système de santé mais aussi de notre modèle social et économique. Aujourd'hui, la crise ukrainienne, vient s'ajouter aux menaces, aux fébriles équilibres économiques et géopolitiques. Nous devons, là encore, faire face aux impacts.

Le meilleur moyen de prévoir le futur c'est de le créer ! En tant que collectivité stratégique et responsable, nous devons avoir le regard, l'esprit aiguisé sur l'horizon. Nous devons être en mesure d'œuvrer à la construction de notre pays, de veiller à maintenir nos moyens d'action et à réinventer nos outils de développement. De cette période inédite, nous devons en faire une opportunité pour poursuivre la relance de l'économie du territoire, l'adapter, la moderniser et faire d'elle une économie résiliente au service de la population et de la jeunesse.

Nous devons, plus encore, renforcer notre écosystème local avec un modèle social et financier pérenne, résistant aux fluctuations économiques et environnementales. La Région s'attachera à renforcer l'offre d'accompagnement et de financement des entreprises et des porteurs de projet. Nous actionnerons tous les leviers pour être pleinement efficaces dans le développement des productions locales, en vue de diminuer notre dépendance aux importations. La présence ici, en Guadeloupe, d'une recherche

d'excellence et de centres techniques nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Nous continuerons à bâtir un modèle économique plus dynamique, en poursuivant notre transition écologique, énergétique et numérique :

- poursuivre les projets de deux piliers de notre New Deal : l'économie bleue et la croissance verte ;
- développer une mobilité propre et durable articulée autour de l'objectif d'un mix énergétique de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, et sur un réseau routier accessible et moderne, en poursuivant les grands chantiers ;
- S'inscrire dans une démarche appuyée de développement durable par notre politique d'aménagement du territoire, et de préservation de notre biodiversité ;
- Démocratiser, développer et innover les usages numériques par le biais de l'« e-administration ».

Poursuivre l'amélioration de la gestion de l'eau, accompagner la structuration des industries culturelles, en soutenant nos créateurs, orienter la politique touristique vers la valorisations de nos filières traditionnelles font partie, également, des axes forts de cette année 2022.

Avec audace, parce que nous sommes employés et engagés au profit des guadeloupéens, nous renforçons aussi nos dispositifs, en faveur de l'emploi et de la formation. L'ambition finale réside bien dans la volonté d'offrir, à tous, les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et sociale, ainsi qu'au maintien de leur employabilité.

Il s'agit d'œuvrer pour une société libérée qui, au lieu de brider les imaginations, leur offre des possibilités concrètes de s'exercer. C'est pour cela que la Région Guadeloupe continuera à intensifier ses efforts pour accompagner la jeunesse guadeloupéenne. Car nous sommes une société responsable qui s'appuie sur ses potentialités. Une société résolument Guadeloupéenne, en pensée et en actes.

**Ary Chalus**

*Président de la Région Guadeloupe*

# Un budget audacieux



Malgré un contexte de rationalisation de dotations, en tant que collectivité responsable, la Région Guadeloupe demeure engagée au profit des Guadeloupéens, à travers un budget 2022 audacieux et stratégique.

**Budget 2022 : 641 772 781 €**

En détail :

**INVESTISSEMENT**

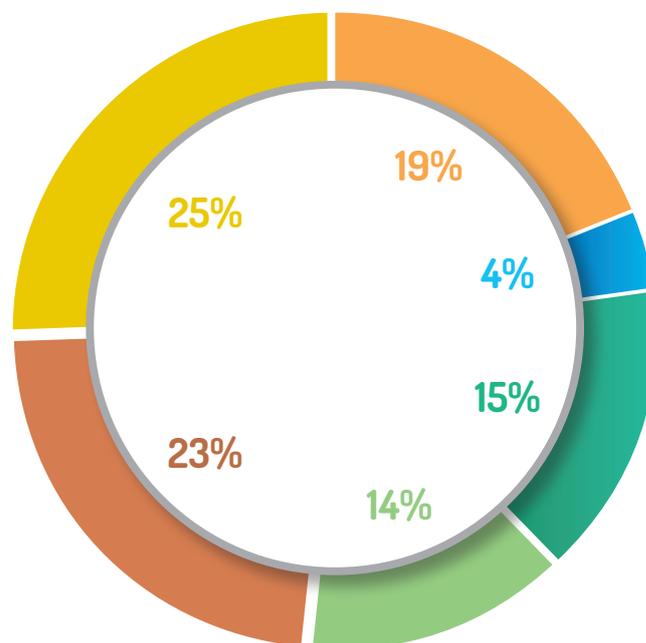
343 000 774€

**53%**

**FONCTIONNEMENT**

298 772 007€

**47%**



Les discussions budgétaires en 2021 prévoyaient d'ouvrir des perspectives, en investissant sur l'avenir de la Guadeloupe, malgré la crise.

En effet, nous vivons une période charnière nous imposant de la prudence, en veillant à maintenir nos moyens d'action, tout en restant audacieux. En 2022, nous réaffirmons ce cap volontaire, grâce à nos capacités d'adaptation.

## VENTILATION DES DÉPENSES

En 2022, un effort important est consacré à la transition digitale et à la transition énergétique, deux piliers du développement de notre archipel : 78 620 000 €.

La mobilité propre en est un des axes forts. Mais développer par l'innovation et la mutation digitale n'est pas possible sans une meilleure inclusion sociale. Cette année, la Région Guadeloupe accentue son implication pour assurer l'épanouissement de la population, grâce à un investissement de 115 155 600 € pour la Formation, l'emploi et le développement humain.

Mobilité, transition digitale & énergétique

**129 314 745 €**

Aménagement & Transition écologique

**78 620 000 €**

Transition Économique & Solidaire

**68 658 749 €**

Affaires Européennes & Coopération

**94 423 835 €**

E-Administration : une région agile & accessible

**21 775 000 €**

Formation, Emploi & Développement humain

**115 155 600 €**

**Le projet du budget primitif 2022 prévoit un total d'opérations en investissements de 343 millions d'euros.**

## Déployer les programmes européens et favoriser la coopération caribéenne



Plurielle, la Région Guadeloupe gère et met en œuvre des fonds européens. En développant la coopération, elle ambitionne d'offrir une plus grande mobilité professionnelle et une meilleure intégration de nos entreprises au sein du bassin caribéen.

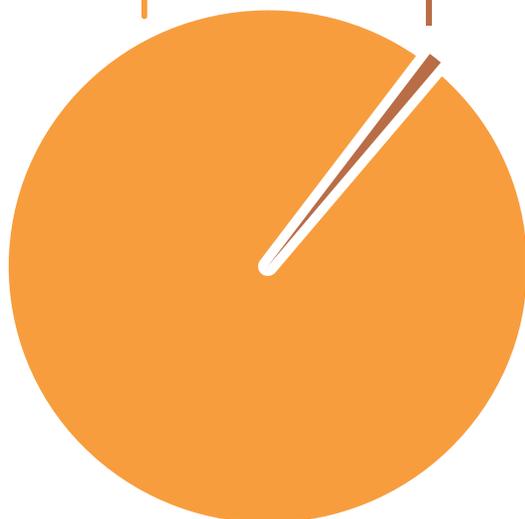
**AFFAIRES EUROPÉENNES  
ET COOPÉRATION :**  
94 423 835 €

Affaires européennes  
& contractualisation

94 123 835 €

Coopération

300 000 €



### FIN DES PROGRAMMES 2014-2020

Dans le respect du calendrier de fin de gestion, la Région Guadeloupe, autorité de gestion des fonds, poursuit les objectifs d'atterrissage des programmes. À ce jour, 96 % de projets Feder ont été programmés (hors React EU), 112 % pour le FSE et 58 % pour le Feader : un taux de programmation en accord avec les taux nationaux. En 2021, la mission d'assistance technique a permis d'accompagner les pêcheurs sur leurs demandes d'aides ou de paiement.

### NOUVELLE PROGRAMMATION

La 5e génération de programmes européens (2021-2027) a démarré. Sa Politique de Cohésion se porte vers une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale et plus proche des citoyens.



# Poursuivre la relance économique du territoire

En 2022, la collectivité régionale conforte et poursuit son accompagnement vers la relance de notre économie. Elle initie une période d'adaptation et de modernisation.

**TRANSITION ECONOMIQUE  
ET SOLIDAIRE :**  
68 658 749 €

**APPUI AUX ENTREPRISES,  
RECHERCHE & INNOVATION :**  
39 417 749 €

**PÊCHE ET AGRICULTURE : 12 241 000 €,**  
inclus :  
Croissance bleue : 3 850 000 €  
Croissance verte : 8 391 000 €

**TOURISME :**  
17 000 000 €

57%

6%

12%

25%

## APPUI AUX ENTREPRISES

La Région Guadeloupe renforce son offre d'accompagnement et de financement des entreprises et des porteurs de projet. L'effort porte, en particulier, sur la réduction des délais de traitement des demandes, la simplification de l'accès aux dispositifs et l'accompagnement des petites entreprises.



## RECHERCHE & INNOVATION

La collectivité régionale met en perspective les réalisations scientifiques et la qualité de la recherche guadeloupéennes.

Ce rayonnement va se traduire par un appui à la culture scientifique, technique et industrielle, et la stimulation de projets relevant des sciences participatives.

Ainsi, la Région Guadeloupe va actualiser et poursuivre le déploiement de dispositifs de financements dédiés à l'innovation.



## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Cette économie dispose d'un fort ancrage dans notre archipel. Porteuse d'innovations, elle concilie l'utilité sociale, la solidarité, la performance économique et l'expression de la démocratie. La collectivité régionale va amplifier son action, à travers des aides attribuées aux structures de l'ESS.



## TOURISME

La politique régionale d'appui au tourisme doit désormais permettre de garantir une activité minimale pour les acteurs du territoire. Un bilan stratégique du dispositif régional d'aide à l'hébergement, quantitatif et qualitatif, va être mis en place. La politique touristique va s'orienter également vers la valorisation de notre patrimoine, et de ses acteurs, exigeant des méthodes de travail transversales et collaboratives.

## FISCALITÉ INDIRECTE

La Région Guadeloupe va poursuivre sa mission essentielle : mettre en œuvre la politique fiscale, en veillant notamment à la bonne perception des recettes fiscales dont la collectivité a la charge.

Il va s'agir aussi de conforter des actions prioritaires : remboursement de la taxe spéciale de consommation sur les carburants pour trois catégories de professionnels, remboursement de la taxe d'octroi de mer régional, et la réalisation du marché pluriannuel relatif aux rapports annuels sur l'octroi de mer.

## MESURES

- **Le CRESS IG**  
Pour structurer l'écosystème d'accompagnement et de financement des ESS, via notamment la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS IG).
- **Marketing touristique**  
Des actions de promotion vont être dédiées à notre patrimoine naturel, culturel, de loisirs et à nos savoir-faire agricoles, halieutiques et agro-alimentaires.
- **L'Observatoire régional**  
Les travaux de l'Observatoire régional, des études et de l'information géographique, mènent à une expertise fine du territoire.  
Ils permettent un meilleur pilotage des politiques publiques.

## Développer les productions locales

*La Région Guadeloupe s'appuie sur deux piliers de développement de la Guadeloupe : l'économie bleue et l'économie verte.*

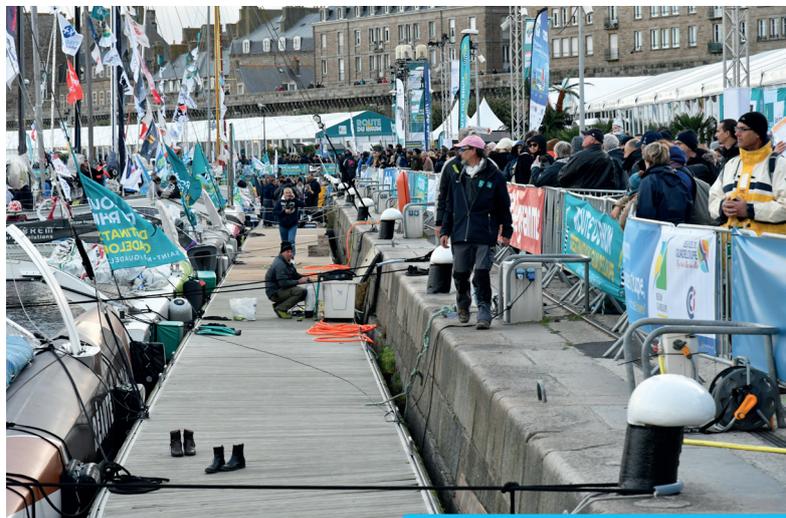
### ÉCONOMIE BLEUE

La collectivité régionale tourne résolument le regard de la Guadeloupe vers la mer. Un cap qui invite à faire connaître aux acteurs les dispositifs fournis par la Région Guadeloupe, afin qu'ils puissent les maîtriser.

Un autre enjeu de l'économie bleue va être d'adapter aux besoins actuels, l'équipement des ports et l'accompagnement des entreprises.

Mais pour distiller une culture de la mer à l'ensemble des Guadeloupéens, il s'avère urgent de disposer de formations adéquates. L'instauration de l'Institut des métiers de la mer et la labellisation d'un Campus des métiers et des qualifications mer en Guadeloupe vont consolider et élargir l'offre de formation professionnelle.

En ce sens, un Pôle Mer régional va également être mis en place. Toujours dans une perspective d'innovation, la Région Guadeloupe va profiter du retentissement de l'arrivée de la Route du Rhum Édition 2022, pour organiser un salon de l'économie bleue.



La Route Du Rhum permet de stimuler le développement d'une économie bleue autour d'événements ludiques, et de faire partager, de part et d'autre de l'Atlantique, une culture de la mer.



## ÉCONOMIE VERTE

La prise de conscience du monde agricole, pour modifier ses pratiques et préserver l'environnement et la santé humaine, s'est accentuée. Face à ces défis, la Région Guadeloupe poursuit la mise en place de son plan stratégique de transition agroécologique, ses actions de développement et de structuration.

### Objectifs ?

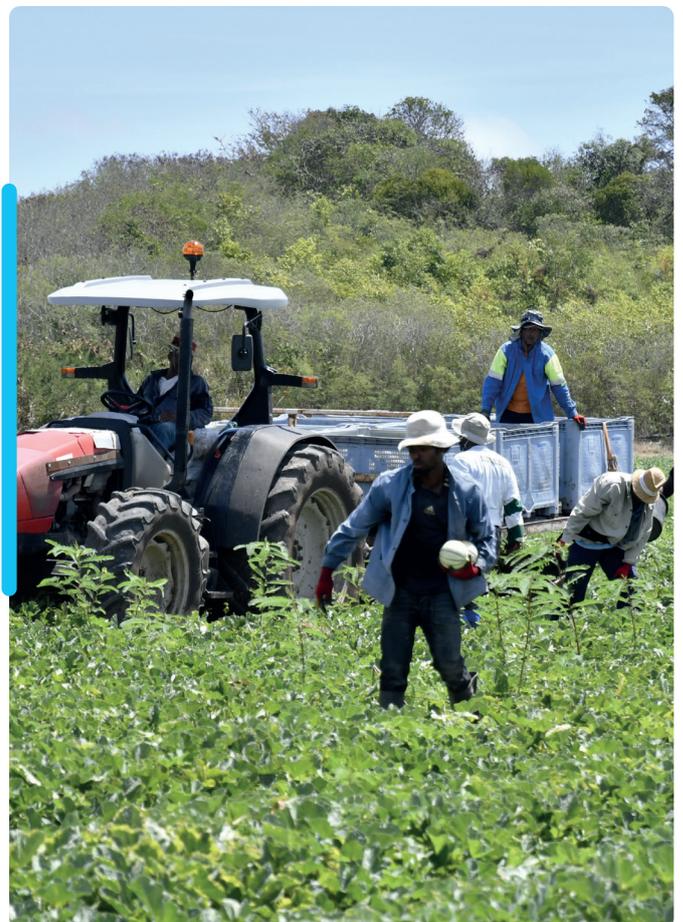
Renforcer la compétitivité et la performance des filières vertes, et aller progressivement vers la souveraineté alimentaire, tout en favorisant l'emploi local et sa politique d'insertion. Le maintien et l'accompagnement des filières traditionnelles (canne, banane), le développement de l'agro-transformation et l'émergence de filières à fort potentiel économique, végétales ou animales, répondent à ces orientations.

Et dans le cadre du contrat d'objectif et de performance la collectivité va continuer à accompagner la Chambre agricole dans ses missions de développement, et d'organisation de la production.



## MESURES

- **Eco-Ferme-3.0** : conforter l'engagement de la collectivité pour l'insertion des jeunes en milieu rural sur le Nord Basse-Terre.
- L'une des priorités régionales : accompagner la filière canne vers les opportunités de diversification de produits (sucres spéciaux, boissons, etc.). La Région s'engage pour l'avenir de la filière Canne-Sucre-Rhum de Marie-Galante. Elle s'est aussi engagée à doter la Grande Galette d'une usine sucrière moderne.
- Faire de la forêt privée guadeloupéenne un véritable levier de développement économique, culturel et touristique.
- Mettre en place des opérations d'aménagement et de gestion des rivières, afin de les préserver et les valoriser.



## Accompagner la jeunesse guadeloupéenne

La Région Guadeloupe propose de multiples solutions au bénéfice de la jeunesse et des étudiants, pour des parcours réussis et épanouissants.

**FORMATION, EMPLOI  
& DEVELOPPEMENT  
HUMAIN :**  
115 155 600 €

FORMATION,  
APPRENTISSAGE,  
EMPLOI & ESS  
64 000 000€

ÉDUCATION,  
JEUNESSE,  
VIE ÉTUDIANTE  
4 605 600€

LYCÉES  
28 000 000€

CULTURE & SPORT  
18 550 000€

56%

4%

24%

16%

### PLAN ACTION JEUNESSE (PAJ)

Le Plan Action Jeunesse est la porte d'entrée pour tous les jeunes Guadeloupéens souhaitant être accompagnés par la Région Guadeloupe : concrétisation de l'orientation scolaire, du parcours d'études, d'un projet de formation, de création d'entreprises ou encore d'une ambition d'insertion durable dans l'emploi.

C'est pourquoi la collectivité régionale va renforcer les moyens humains, techniques et financiers pour accompagner la jeunesse. Pour exemple, le Programme régional de réussite scolaire et éducative (P2RSE) prévoit d'accompagner jusqu'à 1100 élèves en difficultés scolaires, de la 3e à la terminale, ainsi que des jeunes mineurs incarcérés.





## MESURES



### LYCÉES

La Région a la charge des lycées, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes.

En 2022, l'intervention régionale va être appuyée pour allouer des moyens adaptés au bon fonctionnement de chaque établissement, favoriser l'excellence par un accompagnement pédagogique de qualité, améliorer le cadre de vie et ajuster la pédagogie, mettre à niveau et adapter les équipements aux différentes réformes et innovations pédagogiques, et assurer la modernisation des outils notamment l'accès au Très Haut Débit dans les établissements.

- En 2022, le PAJ est renforcée d'une Task Force permettant de répondre à une dynamique de proximité et de maillage du territoire tout en facilitant l'accès à l'information.

- Le dispositif Stage régional Jeunes en Entreprise est renouvelé afin de pouvoir mobiliser les entreprises Guadeloupéennes aux côtés de la Région Guadeloupe en faveur du renforcement des compétences des lycéens et des étudiants.

Ce dispositif partenarial doit offrir à 700 jeunes supplémentaires, soit 1400 bénéficiaires au total, l'opportunité de réaliser une première expérience professionnelle au sein d'une entreprise locale aux mois de juillet ou août.

- Construire des locaux contribuant à améliorer le cadre de vie des élèves : réalisation d'un atelier logistique au lycée Paul Lacavé de Capesterre Belle-Eau.



## Renforcer le développement humain

*La Région Guadeloupe place l'Humain au cœur de la transformation du territoire. La collectivité répond aux besoins de formation professionnelle, de développement culturel et sportif.*

### FORMATION

L'action de la Région Guadeloupe demeure volontariste : proposer un dispositif de formation cohérent et adapté aux besoins de ceux qui sont en recherche de qualification, d'insertion et d'emploi. Afin de donner à chacun la liberté de choisir son avenir professionnel, l'enjeu est d'organiser, pour tous les publics, une information, la plus exhaustive possible, sur les formations et métiers.

L'ambition est de mettre également à disposition une offre de formation complémentaire individuelle et collective, non seulement pour les filières traditionnelles, mais aussi pour les secteurs à haut potentiel de développement, tel que le numérique.



### 9 PRIORITÉS RÉGIONALES :

- 1 - Actualiser et évaluer le Contrat de plan régional de la formation de l'orientation professionnelle et le Schéma régional des formations sanitaires et sociales.
- 2 - Lancer le nouveau Programme régional pluriannuel de formation professionnelle. (2022-2025)
- 3 - Encourager l'apprentissage.
- 4 - Redynamiser les activités de Guadeloupe Formation.
- 5 - Insuffler des moyens aux formations sanitaires et sociales.
- 6 - Mettre en place des mesures pour soutenir et développer l'emploi.
- 7 - Revaloriser les aides financières à la formation individuelle.
- 8 - Proposer un pacte ultramarin plus ambitieux.
- 9 - Réaffirmer le soutien financier à la formation continue supérieure.

### CULTURE

La collectivité régionale soutient la création et la diffusion culturelle, en consolidant la structuration des opérateurs culturels. Pour ce faire, une conférence territoriale de la culture, réunissant collectivités et acteurs du monde culturel, va être organisée. D'autres actions, en ce sens, vont être initiées : valoriser notre patrimoine culturel, promouvoir l'emploi culturel, soutenir et encourager la synergie entre les acteurs de l'écosystème cinéma-audiovisuel, et contribuer à la professionnalisation des créateurs guadeloupéens.





## SPORT

En 2022, la Région Guadeloupe entend consolider un tissu associatif fragilisé et offrir, à tous les publics, de nouvelles offres sportives. Celles-ci vont répondre aux conditions garantissant la sécurité et l'homologation des équipements.

Cette volonté de protéger et de développer le secteur sportif va se traduire également par la pérennisation de grands événements récurrents, telle que la 12e édition de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe.

## MESURES

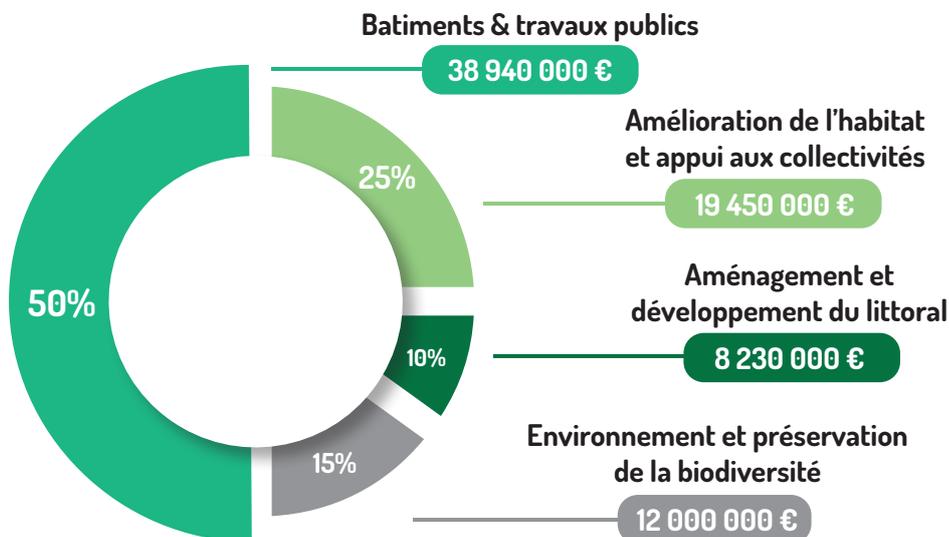
- La Région Guadeloupe va devenir propriétaire de l'ancien cinéma REX, afin de créer, une fois réhabilité, un pôle d'excellence cinéma-audiovisuel.
- Création d'un « Centre régional des musiques et danses traditionnelles » Maison Thôle. Gwoka, biguine, quadrille, viendront rencontrer musique et danses indiennes ou même les chants et danses folkloriques libanaises.
- La création de notre réseau/label Art contemporain Guadeloupe dont l'objectif est de renforcer et rendre plus visible les artistes et les lieux de diffusion.
- La labellisation du CREPS en Centre de préparation Olympique pour les Jeux Olympiques 2024, renforcée par le label Terre de Jeux 2024, demande à l'établissement d'améliorer ses infrastructures et son offre de formation.
- Le Tour Cycliste international, le Tour de Marie-Galante, le Traditour ou encore le Grand prix hippique du conseil régional seront accompagnés.
- Déployer 36 parcours sportifs de santé sur le territoire.



# Aménager un territoire durable

La Région Guadeloupe poursuit sa politique d'accompagnement des communes et de leurs groupements intercommunaux, pour un développement durable et équilibré du territoire.

**AMÉNAGEMENT  
& TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE :**  
**78 620 000€**



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Collectivité s'investit particulièrement pour la défense d'un cadre de vie préservé, avec l'ambition d'un territoire « zéro déchets », et pour la prévention des principaux risques naturels et des aléas dus au réchauffement climatique. Pour ce qui est de l'aménagement et la mise en valeur du littoral guadeloupéen, la mise en œuvre du programme Océan se consolide, tant sur les plages d'intérêt régional que les plages et sites d'attractivité locale.



## DE GRANDS CHANTIERS

La Région Guadeloupe poursuit les grands projets prévus au Plan pluriannuel d'investissement. Ces chantiers interviennent dans plusieurs domaines d'activité : formation, sport, culture, monde économique, etc. Et afin de pérenniser le patrimoine bâti de la collectivité régionale, le programme de travaux des bâtiments régionaux se maintient.

Lutter contre l'habitat indigne et soutenir l'offre de logements sociaux sont deux priorités de la Région Guadeloupe. En complément de l'aide régionale, la collectivité régionale intervient au sein du Dispositif partenarial de l'amélioration de l'habitat (DPAH), avec l'État et le Conseil départemental.

La Région Guadeloupe s'est engagée pour la création de deux outils essentiels pour la structuration des filières agricoles et agro-alimentaires : la Maison régionale des organisations professionnelles de l'agriculture et de la pêche (Maropa), et le Marché d'excellence régional (Mer). Les études de la Maropa doivent être finalisées en 2022. Celles relatives au Mer vont être lancées.



## MESURES

- Mise en chantier des stades de Port-Louis, Grand-Bourg de Marie-Galante, Morne-à-l'Eau et Sainte-Rose.
- Travaux d'urgence de 3 édifices classés : l'église St Pierre et St Paul à Pointe-à-Pitre, l'église St Joseph de Vieux-Habitants ainsi que celle de Terre-de-Haut, Notre Dame de l'assomption.
- Confortement parasismique de 10 écoles de premier cycle.
- Mise en œuvre de la plateforme digitale Sargcoop, dédiée à la problématique de l'échouage des sargasses.
- Dans le cadre du plan de relance, la Région soutient le financement d'équipements sanitaires des établissements publics et privés de santé.
- Comment améliorer le bien-être des personnes en situation de handicap ? Aménager les plages, aider les entreprises pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, et accompagner la formation des intervenants de l'handisport.

## BIODIVERSITÉ

L'Agence régionale de la biodiversité (ARB) des îles de Guadeloupe est désormais opérationnelle. Elle regroupe l'Agence des aires marines protégées, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, les Parcs nationaux de France, et prévoit des collaborations avec les autres établissements de ce secteur. Forte de cette mutualisation des compétences.

**TRAVAUX DE DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE RAYMONDE AUGUSTIN**

MONTANT DE L'OPÉRATION.....3 707 433€ HT

**PLAN DE FINANCEMENT**

FEDER	1 340 055 €
ETAT	
FPRNM	600 000€
DSIL	523 289€
REGION GUADELOUPE	800 000€
COMMUNE	444 089€

**L'ÉCOLE MATERNELLE RAYMONDE AUGUSTIN**  
a été inaugurée le 17 Décembre 2021

par

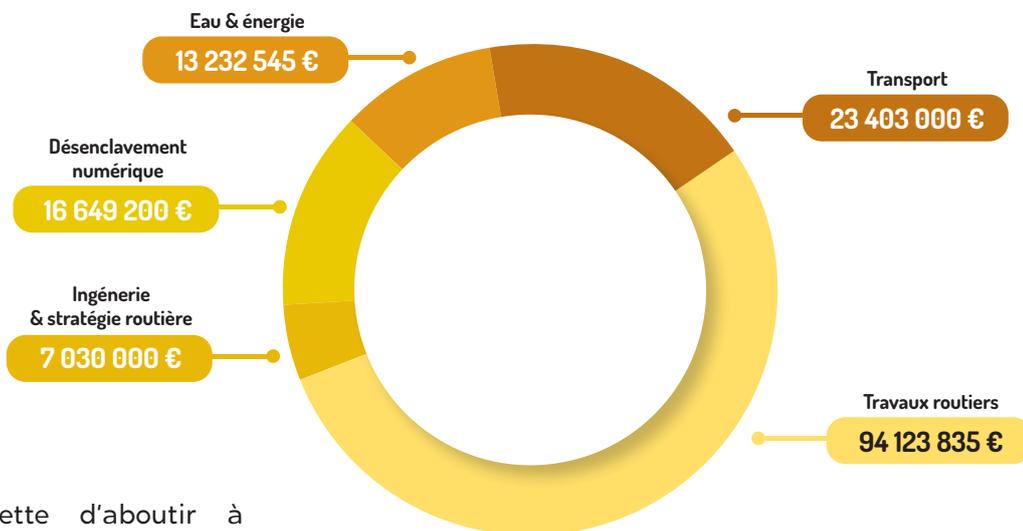
**Claude EDMOND**, Maire de Gourbeyre  
et  
**Raymonde AUGUSTIN**  
en présence de  
**Sébastien CAUWEL**,  
Le Secrétaire Général de la Préfecture  
**Ary CHALUS**,  
Président de la Région Guadeloupe  
**Jean-Philippe COURTOIS**,  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental



# Concrétiser la transition énergétique & numérique

La gestion de l'énergie, de l'eau et du déploiement du numérique exigent une réelle stratégie de transition, face à de nouveaux défis. Entre mobilité propre et modernisation du réseau routier, la Région Guadeloupe équilibre ses priorités.

**MOBILITÉ,  
TRANSITION DIGITALE  
& ÉNERGÉTIQUE :**  
**129 314 745€**



## ÉNERGIE

La Région Guadeloupe projette d'aboutir à une version consolidée de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) pour la période 2028-2033. Elle va initier le travail d'animation du Schéma Régional Biomasse (SRB). En 2021, la part des énergies renouvelables dans le mix électrique guadeloupéen a dépassé les 30 %. Pour atteindre les objectifs de la loi sur la transition énergétique, la collectivité régionale va poursuivre son accompagnement aux projets d'autoconsommation. Une réflexion sur l'énergie à tous les niveaux : bâtiments, logements, transports, rénovation énergétique de l'éclairage public. En ce sens, la campagne de communication pluriannuelle, en faveur de la maîtrise de l'énergie pour le grand public, des collectivités et des entreprises, continuera à être déclinée.

## GESTION DE L'EAU

La Région Guadeloupe est membre fondateur du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) créé en septembre 2021, aux côtés du Département et des communautés d'agglomération. Sur l'exercice 2022, elle va mobiliser des moyens financiers pour accompagner le démarrage de la structure. Dans le cadre du plan d'actions prioritaires, la Région Guadeloupe assurait la maîtrise d'ouvrage de 14 opérations en matière d'alimentation en eau potable (PAP) et de lutte contre les fuites, pour un montant total d'investissement de 36,3 millions d'euros. Seules 3 opérations restent à réaliser en 2022 : modélisation feeder Belle-Eau-Cadeau, secteur de Morin à Saint-Claude, renouvellement de canalisation à Baillif.



**L'opportunité de développer des accompagnements valorisant l'eau de pluie et d'irrigation, à destination des agriculteurs, ainsi que la mise en œuvre de système de récupération d'eau de pluie sur les autres bâtiments publics, et logements étudiants vont être étudiés.**



## NUMÉRIQUE

La crise sanitaire et les phases de confinement qui en ont découlé, ont souligné l'importance d'une politique de désenclavement du numérique pour l'ensemble du territoire. La Région Guadeloupe met en œuvre, au travers le Schéma directeur des usages et services numériques, différents projets visant à accompagner les acteurs et les administrés dans cette transition numérique.

Cet accompagnement va se traduire sur 4 axes en priorité : poursuivre l'engagement de la collectivité en faveur de la démocratisation des usages numériques, accompagner la transition numérique et les projets des entreprises, soutenir le développement des usages et services numériques innovants, structurer et valoriser l'écosystème digital.

**La Collectivité poursuit le contrôle et la facilitation des déploiements privés sur le reste du territoire, afin de s'assurer qu'il n'y ait plus de zones blanches sur la Guadeloupe. L'enjeu est de doter tout le territoire d'une infrastructure répondant aux futurs enjeux sociétaux et économiques.**





## MOBILITÉ PROPRE

L'année 2022 doit être celle de la préfiguration de l'Autorité unique d'organisation de la mobilité. Cet objectif sera le fil conducteur des actions conduites par la collectivité régionale, pour permettre sa réalisation effective. D'autre part, la Région Guadeloupe maintient ses services de transports scolaires, et s'inscrit résolument dans une démarche de structuration du transport, sur le périmètre interurbain. Une autre ambition est de développer le transport alternatif, maritime notamment, et le maillage du territoire.

## RÉSEAU ROUTIER

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures routières, les projets et les travaux visant à l'extension ou à la mise en sécurité du réseau existant vont être poursuivis, comme ceux qui visent à préparer le développement des mobilités alternatives à la voiture particulière.

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie des Guadeloupéens, le programme de mise en valeur des dépendances vertes aux abords du réseau routier national continue son déploiement. De plus, le développement de chantiers d'insertion pour

l'aménagement et l'entretien des espaces verts routiers, peut apporter une réponse à certains publics en termes d'emploi et de formation.



Les 4 fonds européens visent à réduire les écarts de développement entre les régions : le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen agricole de développement rural (Feader) et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp).

## COOPÉRATION

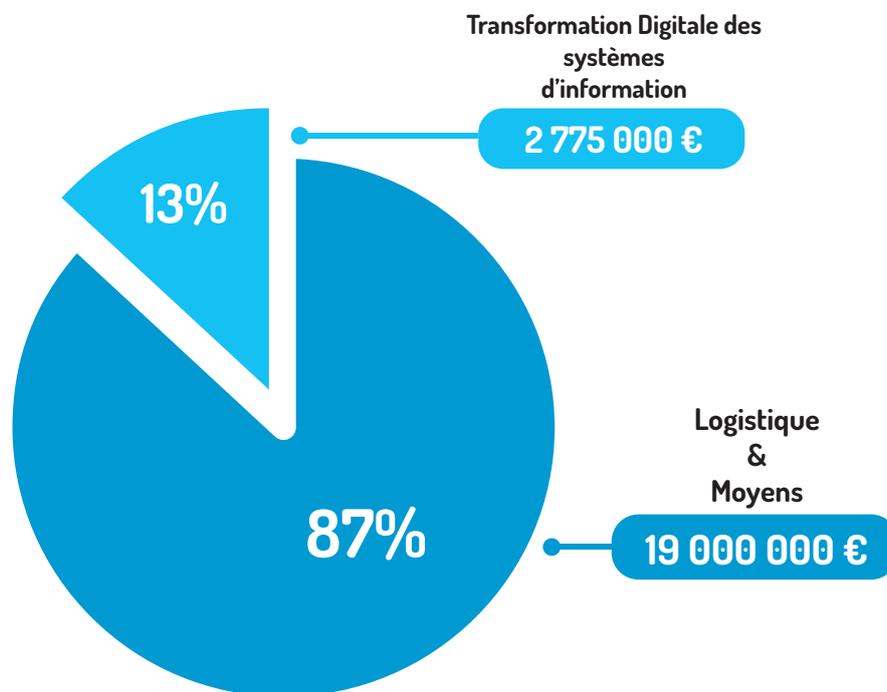
Le statut de membre associé de la Guadeloupe au sein de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), lui permet de participer à la définition de la Stratégie d'Adaptation au Changement Climatique de cette institution. Du côté de l'installation de chargés de coopération à l'international, en qualité de relais de la stratégie régionale d'insertion dans notre environnement naturel, le chargé de coopération de la Guadeloupe à Sainte-Lucie a pris ses marques au siège de l'OECO cette année.

## MESURES

- Dans le cadre du programme de coopération caribéen « Tec-Transition Énergétique dans la Caraïbe », un Centre d'excellence caribéen de la géothermie (CECG) va être créé.
- Un programme global de refonte du parc des arrêts de bus va marquer la mutation de l'organisation du transport non urbain.
- Replantation d'espèces végétales locales sur les dépendances vertes des routes nationales, afin de restaurer les continuités écologiques.
- Initier le projet de reclassement en route nationale, de la route touristique des Galets à Capesterre de Marie-Galante.



La transformation digitale va améliorer le fonctionnement de la Collectivité, et rendre ses interventions auprès des citoyens et des acteurs socioéconomiques plus efficaces.



### MODERNISATION DIGITALE

En complément de la révision du guide des procédures, l'e-administration va intégrer les évolutions liées à la digitalisation, en allégeant et en simplifiant les procédures dans le respect du cadre réglementaire. Ainsi, la collectivité régionale va apporter plus de transparence dans sa manière de servir, de transmettre l'information aux usagers, et faciliter le suivi des demandes d'aides.

### COMMUNIQUER

Il s'agit d'inscrire l'activité de la collectivité régionale sur la voie de la modernisation, de la simplification, de la transversalité, de la transparence et de l'efficacité. La Région Guadeloupe entend rapprocher le citoyen des services administratifs régionaux. Une volonté qui va se traduire par un suivi plus facile des demandes de subvention via le Portail des aides (PDA) et une amélioration de la communication des informations. En matière d'efficacité, la collectivité régionale va améliorer le pilotage des dispositifs de subvention, afin de réduire les délais d'instruction et de paiement.



**L'évolution du portail des aides (PDA) va permettre aux usagers de bénéficier des évolutions en matière de développement web. Les services opérationnels vont pouvoir échanger de manière plus fluide en ligne avec les demandeurs (demandes de pièces, complément d'informations,...), afin de faciliter et d'optimiser le traitement des demandes et paiements.**

